

1. Record Nr.	UNINA9910140116903321
Autore	Gonthier Nicole
Titolo	Le Châtiment du Crime Au Moyen Age: Xlle-XVle Siècles
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires de Rennes, 1998 [Place of publication not identified], : Presses universitaires de Rennes, 1998
ISBN	9782753523203 2753523207
Descrizione fisica	1 online resource (220 p.)
Soggetti	HISTORY / Medieval
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	Où s'achève le délit ? Où commence le crime ? Avant d'appréhender la question de la criminalité, ce phénomène inhérent à toute société humaine, les détenteurs de l'autorité, au cours du Moyen Âge, cherchent à qualifier le crime plus précisément, à partir des données juridiques - coutumières, canoniques et civiles dont ils disposent. Le crime désigné, des mesures de prévention tentent de réduire le nombre des criminels potentiels. Grande confiance est faite à l'éducation, celle des parents, dès la première enfance, celle des hommes d'Église auprès de leurs ouailles? celle que déploient aux yeux des citoyens les diverses pénalités publiquement infligées. Des contraintes policières visent à désarmer les populations et à réduire les déplacements ou les rassemblements suspects. L'ensemble de cette prévention comporte toutefois des lacunes liées aux manques de moyens ou aux principes qui l'inspirent. Quand la prévention a échoué, la justice s'abat sur les criminels. Une gamme très ouverte de pénalités, privilégiant les peines corporelles, gradue finement la signification de sanctions, de la simple compensation d'un dol à la marque d'infamie qui exclut définitivement le coupable, de la fustigation à la mutilation, voire à la peine capitale. Les variantes observées dans l'application de ces peines sont motivées par des considérations philosophiques, religieuses et politiques où

entrent des débats sur l'intention, le niveau de conscience et de responsabilité, de caractère dangereux et pervers du criminel et même - avant l'ère de la toute puissance médiatique - des réflexions sur l'aspect scandaleux du crime. Plus l'Etat s'organise comme le garant de la paix, de l'ordre, du Bien Commun, plus les pénalités véhiculent un message à la fois politique et théologique. Assimilé au pécheur, au rebelle contre Dieu, le criminel ne doit pas seulement payer une dette, il doit demander son pardon, se purger d'une faute majeure contre la souveraineté du prince et contre son Créateur. De...
